

# Orientations

## Orientation 3.5.4 Maintenir ou restaurer la qualité écologique d'habitats naturels sensibles et préserver la quiétude des espèces animales de fort intérêt patrimonial

### Contexte

[...]

La tranquillité des animaux durant ces périodes revêt une importance cruciale pour la survie de leurs populations. Certaines activités de plein air (survol, circulation motorisée, escalade, ski hors-piste...) peuvent occasionner un dérangement des animaux, particulièrement dommageable à ces moments-là.

[...]

Les connaissances de ces types de milieux abritant une grande biodiversité sont encore fragmentaires et hétérogènes.

### Enjeux

Cette orientation s'inscrit dans l'enjeu Préserver, conforter et promouvoir les patrimoines naturels et culturels et leur intégration aux activités humaines, qui relève d'une mission fondamentale du parc national.

### Lignes directrices de l'orientation

- Compléter les connaissances et suivre les sites, milieux et espèces à préserver au titre de leur très haute valeur patrimoniale. Prendre en compte la sensibilité particulière de ces sites lors du choix des emplacements et des caractéristiques des équipements (via ferrata, sites de décollage de vol libre, remontées mécaniques...) pour minimiser les risques d'impact négatif des activités, au titre de la solidarité écologique entre les espaces vitaux et le reste du territoire d'accueil de ces espèces.

[...]

### Mesures traduisant concrètement l'orientation

Mesures contractuelles (liste non exhaustive)	Rôle de l'établissement public du parc national	Rôle des communes adhérentes	Principaux acteurs partenaires
3.5.4.a - Identifier pour les	Suivi scientifique, évaluation		Associations naturalistes

# Orientations

<p>espèces animales de forte valeur patrimoniale</p> <p>les sites et périodes particulièrement vulnérables vis-à-vis de la pratique</p> <p>des sports de nature. Porter à la connaissance des maîtres d'ouvrage des aménagements ou équipements nécessaires à la pratique de ces activités.</p>	<p>Porter à connaissance des enjeux, sensibilisation des maîtres d'ouvrage</p>		<p>LPO, gestionnaires de domaines skiables</p>
[...]	[...]	[...]	[...]
<p><b>3.5.4.c</b> - Sensibiliser les professionnels et associations de la montagne</p>	<p>Conseil, animation, information</p>		<p>Organisations professionnelles (SNGM, FFCAM, FF Jeunesse et Sports)</p>
<p><b>3.5.4.d</b> - Inciter les propriétaires à la gestion conservatoire</p>	<p>Sensibilisation, animation, proposition de contrats de gestion, suivi, évaluation</p>	<p>Prise en compte de la gestion du patrimoine foncier communal</p>	<p>Opérateurs Nature 2</p>
<p><b>3.5.4.e</b> - Mettre en place des plans d'action sur les zones humides à des fins de restauration, d'entretien et de conservation</p>	<p>Démarche auprès des collectivités, animation, proposition de conventionnement pour des programmes de gestion</p>	<p>Portage des plans d'actions</p>	<p>CEN73</p>
[...]	[...]	[...]	[...]

Référence ID de l'article : #5114

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-15 12:06